



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

NOTE D'INFORMATION

N° 19.30 – Juillet 2019

Depp

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Édition : Aurélie Bernardi
Maquettiste : Anthony Fruchart
e-ISSN 2431-7632

DIRECTION DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE

DEPP-DVE
61-65, RUE DUTOT
75732 PARIS CEDEX 15

L'apprentissage au 31 décembre 2018

- Au 31 décembre 2018, les centres de formation d'apprentis accueillent 448 100 apprentis, soit une hausse de 4,2 % par rapport à 2017. Les effectifs d'apprentis dans l'enseignement secondaire sont en hausse (+ 1,8 %) pour la deuxième année consécutive. La croissance de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur reste à un niveau élevé (+ 8,1 % après + 9,1 % en 2017).
16,0 % des entrants en apprentissage viennent d'une classe de troisième, les jeunes de ce niveau s'orientant principalement vers une seconde générale ou technologique (63,7 %).
Désormais presque un apprenti sur dix est accueilli dans un EPLE (établissement public local d'enseignement).
Le poids de l'apprentissage parmi les 16-25 ans continue de progresser et atteint 5,3 % (+ 0,2 point).

Fabienne Lombard et Aurélie Demongeot, DEPP A1

► Au 31 décembre 2018, 448 100 apprentis suivent une formation principalement dans un centre de formation d'apprentis (CFA), essentiellement, sous tutelle pédagogique du ministère en charge de l'éducation nationale ou du ministère en charge de l'agriculture en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM) (voir « Pour en savoir plus » – Source et définitions).

Poursuite de la hausse des effectifs d'apprentis dans l'enseignement secondaire : 6 apprentis sur 10 préparent un diplôme du second degré

L'apprentissage a connu différentes phases d'évolution ces quinze dernières années :

croissance soutenue entre 2003 et 2007 puis stagnation jusqu'en 2012, la baisse dans le secondaire étant compensée par l'augmentation dans le supérieur. En 2013 et en 2014, les effectifs d'apprentis baissent sous l'effet de la diminution des apprentis en CAP puis se stabilisent en 2015. Depuis 2016, ils repartent à la hausse, ils progressent de 4,2 % en 2018, après + 4,3 % en 2017 ► figure 1.

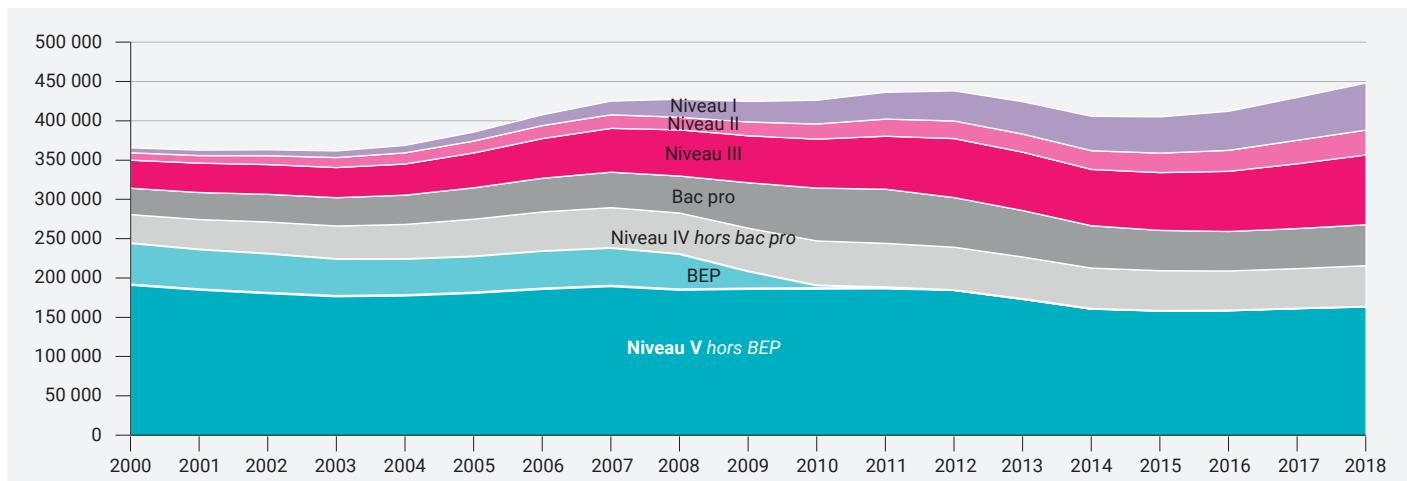
Cette hausse est surtout marquée par celle des effectifs des jeunes préparant un diplôme du supérieur (+ 8,1 % en 2018). Les effectifs de jeunes préparant un diplôme du second degré progressent depuis deux ans, mais à un rythme moindre que ceux du supérieur ► figure 2.
Les formations du secondaire, de niveau inférieur ou égal au baccalauréat, accueillent 268 000 apprentis, soit 60 % des apprentis. Ce nombre est

en hausse pour la seconde année consécutive (+ 1,8 %, soit + 4 700 de plus par rapport à 2017), en contraste avec la période de baisse continue entre 2008 et 2016. Les effectifs stagnent en brevet professionnel (BP), mais croissent en CAP et en baccalauréat professionnel et de façon plus soutenue dans les autres diplômes de niveau IV (+ 13,6 %) et de niveau V (+ 6,0 %).

Croissance toujours marquée dans l'enseignement supérieur

L'apprentissage est possible dans l'enseignement supérieur depuis la réforme Séguin de 1987. Mais son développement ne se réalise qu'à partir du milieu des années 1990 et s'amplifie nettement avec l'ouverture des licences et des masters suite à la réforme

► 1 Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2000 et 2018



Champ : France métropolitaine + DOM.
Source : MENJ-MESRI-DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 19.30. © DEPP

► 2 Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé

	Diplôme	Effectifs d'apprentis			Poids de la formation en 2018 (%)	Part des filles en 2018 (%)	Effectifs d'entrants en apprentissage		
		2017	2018	Évolution (%)			2017	2018	Évolution (%)
Niveau V	CAP	150 168	152 268	1,4	34,0	28,1	89 281	91 027	2,0
	MC	6 497	6 261	- 3,6	1,4	35,6	6 447	6 213	- 3,6
	Autres	5 985	6 345	6,0	1,4	40,2	4 362	4 836	10,9
	Total	162 650	164 874	1,4	36,8	26,1	100 090	102 076	2,0
Niveau IV	Bac pro	50 843	51 859	2,0	11,6	21,2	21 290	21 403	0,5
	BP	39 120	39 107	0,0	8,7	46,2	20 954	20 747	- 1,0
	Autres	10 989	12 487	13,6	2,8	36,9	7 762	9 064	16,8
	Total	100 952	103 453	2,5	23,1	32,5	50 006	51 214	2,4
Secondaire		263 602	268 327	1,8	59,9	28,5	150 096	153 290	2,1
Niveau III	BTS	67 401	72 608	7,7	16,2	34,7	37 981	41 141	8,3
	DUT	6 900	7 669	11,1	1,7	38,8	4 594	5 033	9,6
	Autres	7 899	8 274	4,7	1,8	50,3	4 702	4 857	3,3
	Total	82 200	88 551	7,7	19,8	36,5	47 277	51 031	7,9
Niveau II	Licence	20 009	20 907	4,5	4,7	45,7	19 723	20 632	4,6
	Autres	9 731	10 675	9,7	2,4	51,8	6 902	7 598	10,1
	Total	29 740	31 582	6,2	7,0	47,8	26 625	28 230	6,0
Niveau I	Ingénieur	22 544	24 396	8,2	5,4	18,2	8 663	9 134	5,4
	Master	17 816	19 394	8,9	4,3	54,4	12 516	13 818	10,4
	Autres	14 004	15 877	13,4	3,5	48,4	8 624	10 018	16,2
	Total	54 364	59 667	9,8	13,3	38,0	29 803	32 970	10,6
Supérieur		166 304	179 800	8,1	40,1	39,0	103 705	112 231	8,2
Total		429 906	448 127	4,2	100,0	32,7	253 801	265 521	4,6

Note : autres = certifications professionnelles, diplômes du CNAM, diplômes des grandes écoles, etc.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 19.30. © DEPP

LMD (licence, master, doctorat) dans les années 2000.

En 2018, 179 800 apprentis suivent une formation du supérieur en apprentissage. La hausse débutée en 2015 se poursuit avec + 8,1 % en 2018 après + 9,1 % en 2017. L'augmentation du nombre d'apprentis était plus modérée en 2015 et en 2016. Les effectifs de niveau III augmentent de nouveau cette année (+ 7,7 % en 2018 comme en 2017), grâce à la croissance continue du nombre des effectifs en DUT et en BTS, principal diplôme de l'enseignement supérieur délivré par l'apprentissage. Le nombre d'apprentis en niveau I continue d'augmenter (+ 9,8 %), pour tous les types de diplômes : les effectifs en master croissent de + 8,9 %, en diplôme d'ingénieur de + 8,2 % et dans les autres diplômes de ce niveau de + 13,4 %. De même, le nombre d'apprentis en niveau II croît de 6,2 %, avec + 4,5 % pour la licence et + 9,7 % pour les autres diplômes de niveau II.

Augmentation modérée de 4,6 % des entrées en apprentissage

Au 31 décembre 2018, on dénombre 265 500 nouveaux apprentis, soit une augmentation de 4,6 % par rapport au 31 décembre 2017 (voir « Pour en savoir plus » - Source et définitions). Celle-ci provient de la hausse importante de 8,2 % des entrées dans les formations d'enseignement

supérieur (+ 8 526 jeunes) et de celle modérée de 2,1 % des entrées dans les formations d'enseignement secondaire (+ 3 194 jeunes). Parmi les formations du secondaire, l'évolution est élevée pour les autres diplômes de niveaux IV (+ 16,8 %) ainsi que les autres diplômes de niveau V (+ 10,9 %). Dans l'enseignement supérieur, les entrées en apprentissage augmentent pour les trois niveaux avec en particulier 9,6 % pour le DUT, 10,1 % pour les autres diplômes de niveau II, 10,4 % pour les masters, 16,2 % pour les autres diplômes de niveau I.

La hausse des entrées en apprentissage entre 2017 et 2018 concerne particulièrement le secteur du bâtiment, des moteurs et mécanique automobile (1 097 entrées), de l'informatique (905 entrées), des échanges et gestion (820 entrées) et du commerce et de la vente (783 entrées). En revanche, le secteur alimentation-cuisine voit son effectif d'entrants diminuer de 489 jeunes, celui de l'accueil, hôtellerie de 427 jeunes et celui des forêts, espaces naturels, faune et pêche diminuer de 340 jeunes. Globalement,

► 3 La situation antérieure des entrants en apprentissage en 2018

	Situation antérieure des entrants en apprentissage	Répartition des entrants en apprentissage selon leur situation antérieure (%)	Répartition des entrants en apprentissage dans une formation du secondaire selon leur situation antérieure (%)
Premier cycle second degré	46 712	17,6	30,4
dont troisième	42 482	16,0	27,7
Second cycle général et technologique	28 986	10,9	9,5
Second cycle professionnel	87 391	32,9	44,0
dont CAP	41 476	15,6	26,7
dont bac professionnel	37 734	14,2	13,3
Études supérieures	68 936	26,0	3,4
dont BTS	20 597	7,8	1,4
Contrat professionnel, stage, emploi ou sans emploi	17 160	6,5	6,0
Autre	16 336	6,2	6,7
Total	265 521	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 19.30. © DEPP

les secteurs de production dans le secondaire restent majoritaires en termes d'entrées en formant près de 70 % des apprentis. Par contre, dans le supérieur, le rapport s'inverse au profit des spécialités de services (près de 60 % des apprentis).

16,0 % des entrants en apprentissage viennent d'une classe de troisième

Les entrées en apprentissage sont issues principalement du second degré (61,4 %) et du supérieur (26,0 %). À l'issue du premier cycle du second degré (17,6 % des entrées), les jeunes rejoignent l'apprentissage principalement après une classe de troisième (16,0 %). Après le second cycle, l'entrée en apprentissage se fait après la préparation d'un CAP (15,6 %) ou d'un bac professionnel (14,2 %) ▶ figure 3.

6 % des entrants dans une formation du secondaire s'inscrivent en apprentissage après un contrat de professionnalisation, une période de stage, d'emploi ou de chômage. Ils sont 3,4 % à venir directement d'une formation dans l'enseignement supérieur. Par ailleurs, près de 20 % des entrants dans une formation du supérieur sont originaires d'une formation du second cycle professionnel alors qu'ils sont un peu moins de 14 % à venir du second cycle général ou technologique.

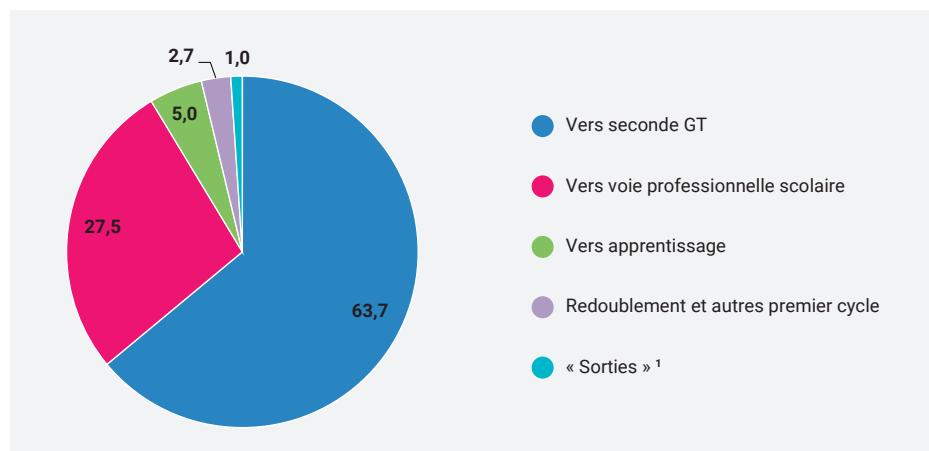
En 2018, parmi l'ensemble des sortants de troisième, seulement un jeune sur vingt se dirige vers une formation en apprentissage ▶ figure 4. L'orientation vers la seconde générale ou technologique absorbe 63,7 % des sortants de troisième et 27,5 % d'entre eux se dirigent vers une formation professionnelle sous statut scolaire.

Un tiers des apprentis sont des filles

La part des filles dans les effectifs de l'apprentissage a perdu 0,5 point par rapport à 2017 (32,7 % en 2018). Elle varie selon le niveau du diplôme préparé en lien avec les spécialités de formation. En effet, excepté au niveau I, la part des filles augmente avec le niveau du diplôme préparé, en lien avec le développement de l'apprentissage dans le supérieur et la prédominance des spécialités de services à ce niveau. Ainsi, elle est de 26,1 % au niveau V et atteint 47,8 % au niveau II. Au niveau I, la part des filles est de 38,0 %.

Par ailleurs, les apprentis sont âgés en moyenne de 19,5 ans ; ils étaient âgés de 18,7 ans en 2006. La croissance plus forte de l'apprentissage dans le supérieur explique cette hausse de l'âge moyen.

► 4 Orientation à l'issue de la troisième à la rentrée 2018 (en %)



1. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger.

Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte).

Sources : MENJ-MESRI-DEPP, enquête SIFA et système d'information Scolarité ; ministère en charge de l'agriculture, Safran.

Réf. : Note d'Information, n° 19.30. © DEPP

► 5 Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2018

	Apprentis en EPLE	Ensemble des apprentis	Part en EPLE (%)	Évolution EPLE 2018/2017 (%)
Niveau V	11 927	164 874	7,2	4,2
dont CAP	11 203	152 268	7,4	4,9
Niveau IV	12 491	103 463	12,1	5,2
dont brevet professionnel	2 603	39 107	6,7	- 24,6
dont bac professionnel	8 198	51 859	15,8	4,5
Niveau III	16 326	88 551	18,4	16,4
dont BTS	15 945	72 608	22,0	16,7
Niveaux I et II	1 465	91 249	1,6	0,0
Total	42 209	448 127	9,4	8,8

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 19.30. © DEPP

9,4 % d'apprentis en EPLE avec une hausse marquée en BTS

Au 31 décembre 2018, 42 200 apprentis suivent une formation en établissement public local d'enseignement (EPLE), soit 9,4 % des apprentis ▶ figure 5. Les niveaux IV et V accueillent chacun environ 12 000 apprentis, alors que les niveaux I et II en accueillent globalement 1 500. Quant au niveau III, il accueille plus du tiers des apprentis en EPLE, soit 16 300 apprentis. La part de l'apprentissage en EPLE est la plus importante pour le BTS avec 22,0 % et pour le baccalauréat professionnel avec 15,8 %. Entre 2017 et 2018, le nombre d'apprentis en EPLE préparant une formation de niveau IV et de niveau V croît cette année respectivement de 5,2 % et de 4,2 % malgré une forte diminution pour les brevets professionnels (- 24,6 %). En lien avec le nombre croissant d'apprentis préparant un BTS, le niveau III progresse de 16,4 %. Les effectifs des niveaux I et II, beaucoup plus faibles, sont stables cette année. La région académique Grand-Est accueille à elle seule près d'un apprenti en EPLE sur quatre, soit 24 % de l'ensemble de ses apprentis, l'académie de Strasbourg ayant une longue tradition d'apprentissage public.

Hausse des effectifs d'apprentis dans quasiment toutes les régions académiques

Au 31 décembre 2018, sept régions académiques forment chacune plus de 30 000 apprentis ; l'Île-de-France figure au premier rang, en accueillant 88 800, suivie par la région Auvergne-Rhône-Alpes (52 600) (voir « Pour en savoir plus » - figure 6). Ces sept régions académiques représentent près des deux tiers des apprentis. Entre 2017 et 2018 (hors DOM) toutes les régions-académiques enregistrent une hausse de leurs effectifs d'apprentis qui dépasse 6 % dans les régions Bretagne, Occitanie et Pays de la Loire. Dans les DOM, les variations, très hétérogènes, sont comprises entre - 13,9 % et + 12,3 % et concernent des effectifs plus faibles que ceux des régions métropolitaines. L'évolution globale du nombre des apprentis dans les formations du secondaire (+ 1,8 %) couvre de fortes disparités entre les régions académiques (- 19,7 % à + 6,6 %). Pour les formations du supérieur, l'évolution est plus forte (+ 8,1 %) avec des variations de la même ampleur entre - 5,9 % et + 19,6 %.

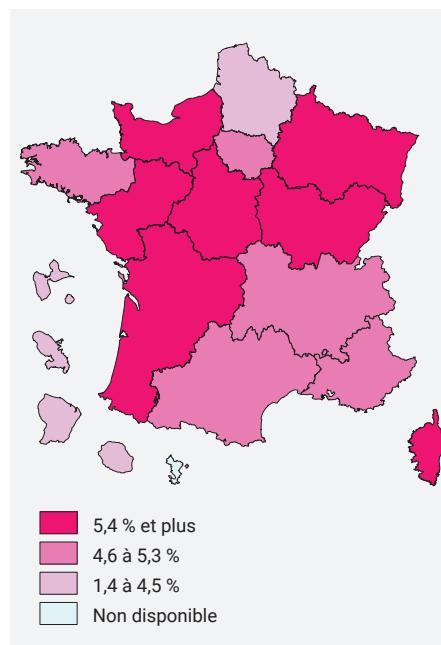
La répartition géographique de l'apprentissage, très liée à l'environnement économique local et notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes, fait apparaître de grandes disparités régionales. Ainsi, la concentration des effectifs dans certaines régions académiques ne reflète pas pour autant l'importance que revêt l'apprentissage dans le système de formation professionnelle de ces régions. En effet, les régions académiques qui accueillent le plus grand nombre d'apprentis ne sont pas celles qui ont le poids de l'apprentissage le plus élevé parmi leurs jeunes de 16-25 ans. Cette proportion varie en effet hors DOM de 4,5 % pour la région académique des Hauts-de-France à 6,6 % pour les Pays de la Loire, elle est de 5,2 % pour l'Île-de-France ► **figure 7**. Dans les DOM, le poids de l'apprentissage le plus faible est en Guyane (1,4 %). Au niveau national, l'apprentissage concerne 5,3 % des jeunes de 16 à 25 ans, proportion en hausse de 0,2 point par rapport à 2017.

En France métropolitaine, entre 2017 et 2018, seule la région académique des Hauts-de-France connaît une quasi-stabilité de son nombre d'entrées en apprentissage (- 0,5 %) liée au recul de 4 % des entrées au niveau du secondaire (voir « Pour en savoir plus » - figure 8) ► figure 9. Les autres régions académiques métropolitaines enregistrent une croissance variant de + 2,1 % (Nouvelle-Aquitaine) à + 8,1 % (Centre-Val de Loire et Occitanie). Dans les DOM, la Guadeloupe et La Réunion connaissent une baisse soutenue (- 9,1 %, - 17,8 % respectivement). Ces deux régions enregistrent une diminution de leurs entrées aussi bien au niveau du supérieur qu'au niveau du secondaire.

La réussite des apprentis aux examens est assez proche de celle des jeunes sous statut scolaire

Les taux de réussite des apprentis au bac professionnel et au CAP, qui correspondent aux rapports du nombre d'admis sur le nombre de candidats présents atteignent plus de 84 % et sont compris entre 75 % pour le BTS et 79 % pour le BP (**voir « Pour en savoir plus » – figure 10**). À la session 2018, ces taux de réussite aux examens sont inférieurs à ceux des scolaires de - 1,6 point pour le CAP, de - 4,8 points pour le BTS et supérieur de + 1,6 point pour le bac professionnel. Comme pour le scolaire, les filles réussissent mieux que les garçons pour les principaux examens, la différence est de 5,6 points pour l'examen du BP et de 4,7 points pour le CAP et le BTS. Par

► 7 Poids de l'apprentissage parmi les 16-25 ans en 2018



Note : données de population de Mayotte non disponibles.
Source : MENJ-MESRI-DEPP, enquête SIFA ; Insee, traitement DEPP pour les effectifs de population.

Réf. : Note d'Information, n° 19.30, © DÉPÉ

ailleurs, le taux de réussite est meilleur pour les apprentis comme pour les scolaires dans le secteur des services pour le CAP et le BP. Pour le diplôme du BTS et celui du bac professionnel, le taux de réussite est quasiment équivalent entre le secteur des services et celui de la production.

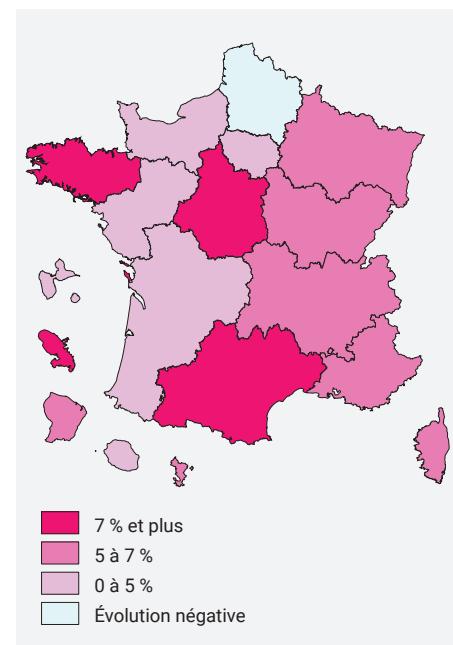
**Les apprentis sont accueillis
dans 936 CFA**

Les centres de formation d'apprentis (CFA) sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. Les apprentis peuvent également être rattachés à une section d'apprentissage ou un autre établissement (établissement jeunesse et sports, de formation continue, etc.). 95 % de ces établissements étant des CFA, le terme CFA sera utilisé pour décrire l'ensemble de ces établissements dans la Note.

En 2018, les apprentis sont inscrits dans 936 CFA, formés dans 3 493 sites de formation. Un CFA a en moyenne 4,2 sites de formation. Le nombre de sites peut atteindre 59, mais un peu plus de 55 % des CFA sont sur un site unique.

En moyenne, le nombre d'inscrits par CFA est de 479 (le plus important a 6 819 inscrits) et

► 9 Évolution régionale académique des effectifs d'entrées en apprentissage entre 2017 et 2018



Champ : France métropolitaine + DOM.
Source : MENJ-MESRI-DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 19.30. © DEPP

le nombre de formations est de 17. Par site de formation, le nombre moyen d'apprentis est de 129 et le nombre moyen de formations dispensées est de 5,1.

Les apprentis sont formés sur 3 161 formations, dont 80 % relèvent du supérieur. Les niveaux I et II comptabilisent respectivement 984 et 1 244 formations alors que les autres niveaux en comptabilisent entre 283 et 345. Un peu plus de 1 600 formations relèvent de la catégorie des services sur 27 groupes de spécialités différents. Près de 1 300 formations relèvent de la catégorie de la production sur 30 groupes de spécialité.

La majorité des CFA (64 %) propose à la fois des formations du secondaire et du supérieur, 16 % proposent uniquement des formations du supérieur et 20 % uniquement des formations du secondaire. ■

[POUR EN SAVOIR PLUS](#)

la Note d'Information 19.30 est en ligne sur
education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder aux **figures 6, 8 et 10**, ainsi qu'à l'encadré « **Source, champ, méthodologie et définitions** » ou à des informations complémentaires, voir la rubrique « **Télécharger les données au format XLS** ».